



**M A I R I E  
D E  
S E R R A V A L**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le quatorze avril deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal de la Commune de SERRAVAL s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Philippe ROISINE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1<sup>er</sup> avril 2025  
Nombre de conseillers en exercice : 13  
Nombre de conseillers présents : 11  
Nombre de conseillers votants : 11  
Résultats des votes : pour 11 contre abstention

**Présents :** Pascal CHEVALLEREAU, Chrystel DEMIZIEUX, Stéphane GUYONNAUD, Vincent HUDRY-CLERGEON, Jean- Marc JONO, Nathalie MASSART, Julien MICHEL, Philippe MOLON, Sarah PAILLOT, Philippe ROISINE, Stéphane TISSOT

**Absents :** Yann HARDY, Sylvain SOBOTA

Mme Nathalie MASSART est nommée secrétaire de séance.

<b>DEL_04122025</b>	<b>Objet : VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES</b>
---------------------	--

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un état des taux d'imposition de 2025 des 3 taxes directes locales qui fait apparaître l'évolution des bases par rapport à 2024 pour les 3 taxes et le produit fiscal attendu à taux constant.

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux pour l'année 2025.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **FIXE** les taux comme suit :

taxe foncière (bâti)	29,00 %
taxe foncière (non bâti)	81,34 %
taxe d'habitation	19,50 %

pour l'année 2025.

**Le quatorze avril deux mille vingt-cinq,**

Le Maire,  
Philippe ROISINE



La Secrétaire de séance,  
Nathalie MASSART

Délibération certifiée exécutoire compte tenu :  
- de sa télétransmission en Préfecture le  
- de sa publication le  
Le Maire,  
Philippe ROISINE.

